

Conseil Communautaire du 27 Juillet 2012

D 2012	H	01
Nombre de Conseillers		
En exercice 77		
Présents 52 pour le dossier n°1 (pas de vote), 48 pour le dossier n°2, 49 pour les dossiers n°3 à 17		
Votants 53 pour le dossier n°2, 58 pour les dossiers n°3 à 17		

Le Conseil Communautaire de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 20 Juillet 2012 s'est réuni à la salle des Fêtes de VILLETON en séance publique, sous la présidence de M. Michel CAZASSUS.

Etaient présents

Agné : M. Jean-Claude GENTIL (jusqu'au dossier n°2)

Beaupuy : -----

Birac sur Trec : M. Victor DA ROS

Calonges : M. François NERAUD

Castelnau S/Gupie : -----

Caubon S/Sauveur : M. Albert ALLEGRET

Caumont/Garonne : M. Pierre IMBERT

Clairac : M. Bernard CABANE (pouvoir de Mme Françoise BIZE, sauf pour le dossier n°2)

Cocumont : M. Jean-Luc ARMAND

Couthures/Garonne : M. Michel MOREAU

Escassefort : M. Christian FRAISSINEDE (pouvoir de M. Pierre FOURTET)

Fauguerolles : -----

FaUILlet : M. Jean-Luc VOGLER – M. Gilbert DUFOURG

Fourques/Garonne : M. Philippe CASTANIER (sauf pour le dossier n°2) (pouvoir de M. Jacques BILIRIT)

Gaujac : -----

Gontaud de Nogaret : -----

Grateloup St Gayran : Mme Louise VAYSSIERES

Jusix : -----

Lafitte sur Lot : -----

Lagruère : Mme Patricia RICHON

Lagupie : M. Jean-Max MARTIN

Le Mas d'Agenais : M. Francis DUTHIL (pouvoir de Mme Sylvie BARBE)

Longueville : M. Guy FARBOS

Marcellus : M. Jean-Claude DERC (Pouvoir de M. Jean-François THOUMAZEAU)

Marmande : Mme Sophie BORDERIE – M. Charles CILLIERES – M. Didier DUTHEIL – Mme Fatima FIGUES – M. Jean-Paul GONDELLON – M. Gérard GOUZES (sauf pour le dossier n°2) (pouvoir de M. Jean GUERARD à compter dossier n°3) – M. Jean GUERARD (pour le dossier n°1) – M. Joël HOCQU ELET – M. Philippe LABARDIN – Mme Anne MAHIEU – M. René QUINTAA (pouvoir de M. Michel CERUTI)- M. Alain RYNDZUNSKI – Mme Laurence VALAY – Mme Nicole VIEILLEFOND

Mauvezin/Gupie : -----

Meilhan sur Garonne : -----

Puymiclan : M. Pierre CAMANI (pour le dossier n°1)

Saint Avit : -----

St Barthélemy d'Agenais : M. Roland CAROFF

Saint Martin Petit : M. Alain RICHARD

Saint Pardoux du Breuil : Mme Jocelyne LABAT-MANGIN

Saint Sauveur de Meilhan : M. Francis LABEAU

Sainte Bazeille : M. Christian JADAS – M. Gilles LAGAÛZERE – M. Michel VIGNEAU

Samazan : M. Michel LE BOUSTOULER – M. Serge MARROCCO

Sénéstis : -----

Seyches : M. André CORIOU – Mme Marie-France ORTOLAN

Taillebourg : M. Jean-Pierre VACQUE

Tonneins : Mme Liliane BORDES – Mme Liliane KULTON (pouvoir de M. Jean-Pierre MOGA, sauf pour le dossier n°2) – M. Pascal PENE (pouvoir de M. Hervé CASTAGNA) – M. Daniel TESSIER

Varès : -----

Villeton : M. Jean GUIRAUD

Virazeil : M. Michel CAZASSUS – Mme Nathalie PINASSEAU

Absents ou excusés : M. Pascal LAPERCHÉ – M. Bernard ESCOLL – M. Marius CANDERLE – Mme Danièle BOULIIN – Mme Françoise BIZE – M. Pierre FOURTET – M. Christian LABAT – M. Christian LASSORT – M. Jacques BILIRIT – M. Jean-François THOUMAZEAU – Mme Danièle ANGOT – M. Thierry CONSTANS – M. Michel GUIGNAN – Mme Maryse VULLIAMY – Mme Sylvie BARBE – M. Michel CERUTI – M. Jean GUERARD (à compter du dossier n°2) - M. Daniel BORDENEUVE – M. Thierry MARCHAND – Mme Régine POVEDA – M. Michel COUZIGOU – M. Jacques BRO – M. Hervé CASTAGNA – M. François DAUNIS – M. Jean-Pierre MOGA – M. Jacky TROUVE – M. Jean-Claude GENTIL (à partir du dossier n°3) – M. Pierre CAMANI (à partir du dossier n°2) – Gérard GOUZES (pour le dossier n°2) – Philippe CASTANIER (pour le dossier n°2)

Pouvoir de : Mme Françoise BIZE à M. Bernard CABANE (sauf pour le dossier n°2) – M. Pierre FOURTET à M. Christian FRAISSINEDE – M. Jacques BILIRIT à M. Philippe CASTANIER – Mme Sylvie BARBE à M. Francis DUTHIL – M. Jean-François THOUMAZEAU M. Jean-Claude DERC – M. Michel CERUTI à M. René QUINTAA – M. Jean-Pierre MOGA à Mme Liliane KULTON (sauf pour le dossier n°2) – M. Hervé CASTAGNA à M. Pascal PENE – M. Jean GUERARD à M. Gérard GOUZES (à partir du dossier n°3)

Secrétaire de Séance : M. Christian JADAS

**MISSION LOCALE DE LA MOYENNE GARONNE
BILAN 2011 ET SUBVENTION 2012**

Elus membres du Conseil d'Administration de la Mission Locale :

- M. Gérard GOUZES
- M. Jean Pierre MOGA
- M. Pierre CAMANI
- M. Philippe CASTANIER
- Mme Régine POVEDA
- Mme Françoise BIZE
- M. Thierry CONSTANS

« Les élus communautaires membres de la Mission Locale Moyenne Garonne, à savoir : M. Gérard GOUZES – M. Philippe CASTANIER – M. Pierre CAMANI, sortent de la salle et ne prennent pas part à la discussion sur le dossier et au vote. Leurs pouvoirs respectifs s'annulent. De la même façon les pouvoirs de M. MOGA et Mme BIZE absents ne peuvent pas être comptabilisés pour ce vote ».

Le nombre de votants est donc de 53.

Avant de quitter la salle M. le Président cède sa place à M. Michel CAZASSUS (sixième Vice président) pour ce dossier.

Les compétences exercées par la Mission Locale de la Moyenne Garonne ont été transférées à la Communauté de Communes du Val de Garonne en 2004.

La commission d'Evaluation des Transferts de Charges a procédé à l'évaluation des transferts de charges correspondant de la façon suivante :

- 50 % des charges de structures sont prises en compte par les communes de Marmande et Tonneins,
- 50 % des charges de structures sont prises en compte par le Budget Général de Val de Garonne Agglomération.

Le montant de la subvention de fonctionnement versée à la Mission Locale de la Moyenne Garonne en 2011 s'élevait à 118 000 €. Le montant demandé en 2012 est de 119 500 € qui correspond à la subvention de fonctionnement identique à l'année 2011 soit 118 000 € auquel s'ajoute 1 500 € suite à l'intégration de la Communauté de Communes du Pays de Trec et Gupie.

Le Président propose au Conseil de bien vouloir approuver la délibération suivante :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Décide de verser à la Mission Locale de la Moyenne Garonne une subvention de fonctionnement d'un montant de 119 500 € pour l'année 2012,

Précise que cette subvention sera versée selon les modalités suivantes :

- o 50 % après signature de la convention et au plus tard le 30 septembre 2012,
- o 50 % au mois de novembre, après réception du bilan d'activité,

Précise que cette subvention est inscrite au Budget Principal 2012 au compte 6574,

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération

Résultat du vote

Votants : 53 Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Marmande, le 27 juillet 2012

Le 6^{ème} Vice président,

Michel CAZASSUS

Acte
Publication / affichage
Le **2/08/2012**
Notification
Le